



Avis de recrutement de logisticiens de santé BEN-S-CNLS-TP

I. CONTEXTE

Le Gouvernement du Bénin, dans le souci d'atteindre les Objectifs du Développement Durable 2030, a prévu dans son programme d'actions, des interventions pour assurer à la population une Couverture Sanitaire Universelle (CSU). Il s'agit de mettre en place des services essentiels de santé de qualité et de réduire la vulnérabilité financière de la population en vue de faciliter l'accès et l'utilisation de ces services. Dans ce cadre, le Bénin a reçu du Fonds Mondial une subvention du projet dénommé « Système Résilient et Pérenne de la Santé (SRPS) ». Cette subvention a pour objectif de renforcer le système de santé en impactant divers volets y compris le niveau communautaire pour permettre un accès universel aux services préventifs et curatifs en vue d'une réduction durable de la mortalité et de la morbidité au sein de la population du Bénin.

Les priorités de la subvention portent sur quatre (04) principaux modules à savoir : le renforcement du système de gestion de l'information et le suivi et évaluation, des ressources humaines pour la santé, y compris les agents de santé communautaire, du système de gestion des approvisionnements et des stocks, des prestations de services intégrés et l'amélioration de la qualité et des stratégies nationales de santé.

II. POSTES A POURVOIR ET PROFILS REQUIS

Dans la perspective de renforcer le système de gestion logistique de tous les intrants médicaux au niveau de certaines zones sanitaires (ZS), le Ministre de la Santé recherche dix-huit (18) logisticiens de santé à déployer dans les départements de l'Alibori, de l'Atacora, de l'Atlantique, du Borgou, de la Donga, des Collines, du Littoral, de l'Ouémé et du Zou.

1. Mission et attributions

Sous la supervision des Médecins Coordinateurs des Zones Sanitaires, le logisticien aura pour mission d'assurer l'exécution des activités de gestion logistique des intrants médicaux du dépôt répartiteur de la zone sanitaire (dépôt répartiteur de la zone sanitaire) où il est affecté. A ce titre, il aura comme principales attributions :

- assurer la disponibilité des médicaments dans les formations sanitaires ;
- améliorer la gestion des activités logistiques du dépôt répartiteur de la zone sanitaire ;
- Superviser les activités logistiques dans les communes de la zone sanitaire ;
- Suivre les indicateurs de performances des formations sanitaires et du dépôt répartiteur de la zone sanitaire ;
- Favoriser un réapprovisionnement plus efficace dans la zone sanitaire ;
- Appuyer les autorités préfectorales dans le suivi des stocks au niveau des formations sanitaires et du dépôt répartiteur de la zone sanitaire en matière de gestion des approvisionnements et de stocks ;
- appuyer les dépôts répartiteurs de la zone sanitaire dans le rapportage des données logistiques ;
- faire remonter les données liées au gestion des approvisionnements et de stocks au niveau départemental ;

- apporter un appui pour le rapportage des données de la zone sanitaire sur le e-SIGL unique national ;
- suivre le tableau de bord des indicateurs de la chaîne d'approvisionnement ;
- apporter un appui au dépôt répartiteur de la zone sanitaire dans la planification et la gestion de magasin ;
- recueillir des informations sensibles sur l'introduction de contrefaçons pharmaceutiques dans le circuit officiel et le signaler.

2. Profils

Le/la titulaire du poste doit :

- être de nationalité béninoise ;
- être titulaire d'une licence (BAC+3) en transport et logistique ou d'un diplôme équivalent ;
- avoir une certification professionnelle en gestion de stock (est un atout) ;
- avoir une expérience professionnelle d'au moins 3 ans ;
- avoir au moins 2 ans d'expérience en transport et logistique ;
- avoir une expérience dans la gestion des intrants de santé ;
- avoir une expérience sur un projet Fonds Mondial ou tout autre organisme international (serait un atout) ;
- avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique et des logiciels MS Office (Excel, Word, PowerPoint) ;
- avoir une excellente maîtrise du français (écrit et oral) ;
- être capable de travailler sous pression et de respecter les délais ;
- être capable de travailler en équipe, être rigoureux, précis et méthodique ;
- avoir le sens de l'anticipation ;
- être de bonne moralité.

III- CONDITIONS D'EMPLOI

- Postes basés dans les douze (12) départements du Bénin.
- Contrat à durée déterminée, allant de la date de prise de service au 30 juin 2022.

IV- COMPOSITION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Les candidats intéressés par le présent avis sont invités à fournir les dossiers comportant les pièces suivantes :

- une lettre de motivation adressée au Ministre de la Santé et précisant l'emploi choisi ;
- une copie légalisée de l'acte de naissance ou du jugement supplétif ou toute autre pièce en tenant lieu ;
- une photocopie légalisée d'une pièce d'identité en cours de validité ;

- un extrait du casier judiciaire datant de moins de trois (3) mois ;
- un curriculum vitae détaillé précisant les expériences acquises ;
- une copie légalisée du diplôme requis ;
- une copie des attestations de travail ou des attestations de bonne fin d'exécution pour les travailleurs indépendants.

V- DEPOT DE DOSSIER

Les candidatures au titre du présent avis de recrutement seront soumises uniquement sur la plateforme du ministère de la santé par le lien "**emploisante.gouv.bj**".

Les dossiers de candidature doivent être impérativement postés en ligne pendant la période de deux semaines allant du 1^{er} au 15 septembre 2021 à minuit, date de fermeture du site pour le dépôt.

Durant la période de soumission des dossiers les candidats peuvent modifier leurs dossiers déjà postés.

VI- MODE DE SELECTION

La sélection se fera en deux étapes qui sont :

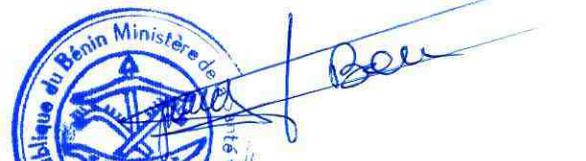
- la présélection des candidats sur étude des dossiers déposés en ligne ;
- la composition écrite en présentiel.

Seuls les candidats présélectionnés seront invités à la composition écrite par les canaux digitaux et par affichage dans les Directions Départementales de la Santé et au Ministère de la Santé.

Notez Bien

- Pour tous renseignements complémentaires, les candidats sont invités à porter leurs préoccupations dans le menu "contact" de la plateforme "**emploisante.gouv.bj**".
- Les diplômes de tous les candidats déclarés admis à l'issue de la composition, seront soumis à une vérification d'authenticité.
- Les candidats déclarés admis seront soumis à une visite médicale initiale systématique conformément à la législation en vigueur.

Cotonou, le 26 AOUT 2021


Benjamin F. B. HOUNKPATIN
Ministre de la Santé